

Institut  
de Formation  
en Droit  
Social  
de Paris

## Décrypter le bulletin de paie



**Durée** : 1 jour (7 heures)



**Public** : Membres de la délégation du personnel du CSE



**Pré-requis** : Aucun prérequis exigé

### Objectifs de la formation

---

- ◀ **Comprendre** et lire un bulletin de paie ;
- ◀ **Identifier** les différentes composantes de la rémunération ;
- ◀ **Appréhender** le fonctionnement des cotisations sociales et charges fiscales ;

# Programme

---

## ■ Les règles de base régissant le bulletin de paye

- La valeur juridique du bulletin de paye
- Mentions interdites, mentions obligatoires
- Les différentes rubriques
- Date de remise et durée de conservation
- La contestation


## ■ Les sources de la rémunération

### ■ Les éléments de rémunération

- Typologie et articulation des sources de la rémunération
- Libre fixation du salaire : principe et limites
- Le salaire de base
- Les autres éléments de rémunération
  - Avantages en nature
  - Primes et gratifications
- Les frais professionnels
- Les retenues sur salaire
- L'acompte et l'avance
- La saisie sur salaire
- La quotité saisissable
  - QCM


## ■ Les incidences de paye : durée du travail, absences et congés

- Les périodes à rémunérer
- Les heures supplémentaires
- Les forfaits
- La problématique des astreintes
- Le décompte des absences
- Les compléments maladie, AT/MP et maternité
- Point sur les congés payés

 *Atelier fil rouge : lecture et analyse d'un bulletin de paye sur les incidences de paye*

## ■ Cotisations, contributions et prélèvements

- Tour d'horizon des différentes cotisations et contributions sociales
- Point sur les assiettes de calcul – Détermination des tranches
- Le principe des plafonds de sécurité sociale
- Les éléments non soumis à cotisations
- Net imposable et net à payer : le prélèvement à la source
- Le taux personnalisé

 *Exercice pratique sur les exonérations de cotisations*

## Méthodes pédagogiques

- ◀ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ◀ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ◀ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

## Évaluations

- ◀ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ◀ Évaluation de satisfaction à chaud

## L'IFDSP à vos côtés

---

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00** ou **06 66 05 02 53**

ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**

**Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : [www.ifdsp.fr](http://www.ifdsp.fr)**

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

